



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
(mandature 2014-2020)

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Le **jeudi 12 avril 2018, à 19h**, les membres du Conseil du 8^e arrondissement se sont réunis salle du conseil, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers par Madame le Maire du 8^e arrondissement, le **mercredi 4 avril 2018**, conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et de l'article L.2121-12, §3 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Publication des convocations et de l'ordre du jour a été faite à la même date sur le panneau de la mairie du 8^e arrondissement prévu à cet effet.

Le jour de cette séance 13 membres du conseil d'arrondissement étaient en exercice.

Membres présents :

Mme Jeanne d'HAUTESERRE
M. Vincent BALADI
M. Grégoire GAUGER
Mme Catherine LECUYER
M. Marc PACHECO
Mme Eve DESBONNETS
Mme Corine BARLIS

Membres absents :

Mme Erika DUVERGER
Mme Bérengère de REYNIÈS
M. Pierre LELLOUCHE
M. François LEBEL
M. Charles BEIGBEDER

Membre excusé :

Mme Sophie BOYER CHAMMARD (pouvoir à M. Marc PACHECO)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION****CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT****SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Ordre du jour****08 2018 05**

Désignation du secrétaire de séance

08 2018 06

Approbation du compte rendu des séances du Conseil d'arrondissement des 6 et 14 mars 2018

08 2018 07

Election du président de séance pour l'examen et le vote du compte administratif 2017

08 2018 08Vote du compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^{ème} arrondissement**08 2018 09**

Adoption de la procédure d'urgence pour 8 projets de délibération : DAC 431/DAC 212/DAC 262/DAC 298/DEVE 78/DVD 41/DPE 11/DAC 344

2018 DASCO 24

Subventions de 1.008.409,19 euros et conventions annuelles d'objectifs pour les projets d'animation mis en oeuvre dans les écoles publiques au titre des Temps d'Activités Périscolaires

2018 DLH 60

Relogement des Parisiens concernés par une opération de rénovation, de réhabilitation ou de démolition.

2018 DAC 31Subventions de 11.411.300 euros, avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (4^e, 8^e, 18^e)**2018 DAE 179**

Subventions, cotisation (980.500 euros), et convention avec l'association Paris Initiative Entreprise (PIE)

2018 DJS 8Subventions de 1.400 euros à 2 associations sportives locales du 8^e

Dans la perspective de la fusion de la Ville et du Département de Paris, le Conseil de Paris communique les projets du Département d'intérêt local pour information du Conseil d'arrondissement. L'avis des conseils d'arrondissement n'est pas sollicité

2018 DASCO 8-G

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires (55 694 euros), subventions (318 333 euros) et subventions pour travaux (463 630 euros)

Q08 2018 15

Question orale de Mme Eve DESBONNETS relative au jardin privatif de la rue de Constantinople et aux locaux dans la Nef

Q08 2018 16

Question orale de Mme Eve DESBONNETS relative au tunnel des Champs Elysées

**DÉLIBÉRATION****Ordre du jour complémentaire****2018 DAC 431**

Subventions de 20.000 euros à sept associations historiques

2018 DAC 212

Subventions de 905.000 euros et conventions avec 30 sociétés

2018 DAC 262

Subvention de 4.000 euros à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs-Élysées (8^e)

2018 DAC 298

Subvention de 3.000 euros à l'association Octave et Arpège Compagnie théâtrale des Gomi (8^e)

2 Communications**Contrat culture – 8^e arrondissement- 2018-2020****2018 DEVE 78**

Communication - Arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement

2018 DVD 41

Tarification des autorisations d'occupation temporaire de la bande de stationnement et de l'espace public viaire liées à l'évènementiel dans Paris intramuros

2018 DPE 11

Convention de partenariat avec le SYCTOM sur ses dispositifs de soutien à la mise en œuvre du PLPDMA parisien

2018 DAC 344

Approbation de conventions de partenariat entre des conservatoires de la Ville de Paris, des centres Paris Anim' et des écoles de musique associatives

Q08 2018 17

Question orale de Mme Corine BARLIS relative aux travaux de la SNCF en contrebas de la rue de Berne

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION****CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT**
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/17****Objet : 08 2018 05****Désignation du secrétaire de séance**Le conseil du 8^e arrondissement.

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du C.G.C.T. ;

Sur proposition de Madame Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement.**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE****A L'UNANIMITE** des présents le conseil du 8^e arrondissement nomme
M. Grégoire GAUGER secrétaire de séance

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/18**Objet : 08 2018 06****Approbation du compte rendu des séances du mardi 6 mars et mercredi 14 mars 2018**

Le conseil d'arrondissement ;

Vu l'article L.2121-25 du C.G.C.T. ;

Le compte rendu des séances du mardi 6 mars et mercredi 14 mars 2018 étant soumis au vote, Madame le Maire ayant demandé s'il y avait des observations et des élus ayant expliqué leur vote ;

Mme BARLIS demande des modifications p5 ;

DELIBERE**ARTICLE UNIQUE**

Le compte rendu de la séance du mardi 6 mars et mercredi 14 mars 2018 est **ADOpte A LA MAJORITE** des membres présents sous réserve des modifications demandées, la voix du Maire étant prépondérante en cas d'égalité (Article L2121-20 CGCT) ;

Nombre de votants : **8**

Suffrages exprimés **POUR** le projet: **4** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Corine BARLIS)

Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: **4** (Mme Catherine LECUYER, M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD, Mme Eve DESBONNETS)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/19****Objet : 08 2018 07****Election du président de séance pour le vote du compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^e arrondissement**

Avis du conseil d'arrondissement ;

Vu les articles L.2121-31 alinéa 1 – et L.2121-14 – alinéa 2 – du Code général des collectivités territoriales ;

Vu L'article 3 du règlement intérieur du conseil du 8^e arrondissement, relatif à l'élection du président spécial pour l'examen annuel du compte administratif de l'état spécial ;Sur proposition de Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE :****A L'UNANIMITE (8 voix)**, M. Vincent BALADI, Adjoint au Maire d'arrondissement, est élu pour présider les débats consacrés à l'examen et au vote du compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^e arrondissement.

Mme Corine BARLIS s'abstient ;

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/20****Objet : 08 2018 08****Vote du compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^e arrondissement**

Avis du conseil d'arrondissement ;

Vu les articles L.2121-31, alinéa 1, et L.2121-14, alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales;

Vu l'article 3 du règlement intérieur du conseil du 8^e arrondissement, relatif à l'élection du président spécial pour l'examen du compte administratif annuel de l'état spécial du 8^e arrondissement ;Vu l'élection par le conseil du 8^e arrondissement de M. Vincent BALADI, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement, comme président de séance, pour l'examen du compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^e arrondissement ;Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement, s'étant retirée ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE :****A LA MAJORITE (4 voix), le conseil du 8^e arrondissement N'ADOpte PAS le compte administratif 2017 de l'état spécial du 8^e arrondissement.**

Nombre de votants : 7

Suffrages exprimés **POUR** le projet : 2 (M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER)Suffrages exprimés **CONTRE** le projet : 4 (Mme Catherine LECUYER, M. Marc PACHÉCO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD, Mme Eve DESBONNETS)**ABSTENTION 1** : (Mme Corine BARLIS)

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/21**Objet : 08 2018 09****Adoption de la procédure d'urgence pour l'examen des projets de délibération
DAC 431/DAC 212/DAC 262/DAC 298/DEVE 78/DVD 41/DPE 11/DAC
344 et leur inscription à l'ordre du jour complémentaire**Le conseil du 8^e arrondissement ;

Vu l'article L.2121-11, § 2 du C.G.C.T. ;

Vu l'urgence ;

Sur proposition de Madame Jeanne d'HAUTESERRE, maire du 8^e arrondissement ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE****A L'UNANIMITE**, le conseil du 8^e arrondissement **DONNE UN
AVIS FAVORABLE** à l'adoption de la procédure d'urgence pour l'examen des
projets de délibération DAC 431/DAC 212/DAC 262/DAC 298/DEVE 78/DVD 41/DPE
11/DAC 344 et leur inscription à l'ordre du jour complémentaire

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/22****Objet : 2018 DASCO 24****Subventions de 1.008.409,19 euros et conventions annuelles d'objectifs pour les projets d'animation mis en oeuvre dans les écoles publiques au titre des Temps d'Activités Périscolaires**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu le décret 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires ;

Vu la convention signée le 1er septembre 2016 entre le Rectorat de Paris, la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris relative au projet éducatif territorial parisien ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'attribution de subventions à divers organismes pour des projets d'animation dans les écoles publiques maternelles et élémentaires parisiennes au titre des temps d'activités périscolaires et la signature des conventions correspondantes ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE**ARTICLE UNIQUE :**

A LA MAJORITE (4 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions de 1.008.409,19 euros et à des conventions annuelles d'objectifs pour les projets d'animation mis en oeuvre dans les écoles publiques au titre des Temps d'Activités Périscolaires

Nombre de votants : **8**

Suffrages exprimés **POUR** le projet: **4** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Corine BARLIS)

Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: **3** (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD, Mme Eve DESBONNETS)

ABSTENTION 1 : (Mme Catherine LECUYER)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/23****Objet : 2018 DLH 60****Relogement des Parisiens concernés par une opération de rénovation, de réhabilitation ou de démolition**

Vu le Code général des collectivités ;

Vu le Code de la Sécurité Sociale ;

Vu la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris soumet au Conseil de Paris une liste de relogements des Parisiens concernés par une opération de rénovation, de réhabilitation ou de démolition ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE :****A LA MAJORITE (5 voix)**, le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS DEFAVORABLE** au projet de délibération. Le Conseil craint que la mairie de Paris n'impose une nouvelle forme de péréquation de logement social pour diminuer les contingents déjà très faibles des logements mis à la disposition des mairies d'arrondissementNombre de votants : **8**Suffrage exprimé **POUR** le projet: **1** (Mme Corine BARLIS)Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: **5** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS)**ABSTENTIONS 2** : (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/24**Objet : 2018 DAC 31****Subventions de 11.411.300 euros, avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (4^e, 8^e, 18^e)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la convention signée le 1^{er} février 2018 avec le Théâtre de la Ville après avoir été approuvée par délibération du Conseil de Paris des 11, 12 et 13 décembre 2017 ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'autorisation de signer un avenant à cette convention relatif à l'attribution de subventions de fonctionnement ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE**ARTICLE UNIQUE :**

A LA MAJORITE (4 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions de 11.411.300 euros, avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (4^e, 8^e, 18^e)

Nombre de votants : **8**

Suffrages exprimés **POUR** le projet: **4** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Corine BARLIS)

Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: **2** (Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS)

ABSTENTIONS 2 : (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/25****Objet : 2018 DAE 179****Subventions, cotisation (980.500 euros), et convention avec l'association Paris Initiative Entreprise (PIE)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 ;

Vu la convention en date du 4 août 2017 passée entre la Région Ile-de-France et la Ville de Paris autorisant la Ville de Paris à attribuer des aides notamment sur le fondement du régime d'aide « soutien à l'entrepreneuriat et au développement des TPE-PME » ;

Vu le règlement d'intervention pour la politique de soutien à l'entrepreneuriat et au développement des TPE- PME adopté par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans sa délibération n° CR 2017-14 en date du 6 juillet 2017 ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande d'accorder des subventions de fonctionnement et d'investissement à l'association Paris Initiative Entreprise (PIE) et de l'autoriser à signer une convention avec cet organisme ;

Sur le rapport présenté par M. Vincent BALADI, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE**ARTICLE UNIQUE :**

A L'UNANIMITE (6 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions, cotisation (980.500 euros), et convention avec l'association Paris Initiative Entreprise (PIE)

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé **POUR** le projet: 6 (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS, Mme Corine BARLIS)

ABSTENTIONS 2 : (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/26

Objet : 2018 DJS 8

Subventions de 1.400 euros à 2 associations sportives locales du 8^e

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à associations sportives du 8^{ème} arrondissement;

Sur le rapport présenté par M. Grégoire GAUGER, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A LA MAJORITE (6 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions de 1.400 euros à 2 associations sportives locales du 8^e

Nombre de votants : **8**

Suffrage exprimé **POUR** le projet: **6** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS, Mme Corine BARLIS)

Suffrages exprimés **CONTRE** le projet **2** : (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/27

Objet : 2018 DAC 431

Subventions de 20 000 euros à 7 associations historiques dont 2000 euros pour la Société Historique et Archéologique des 8^e et 17^e arrondissements

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'attribution d'une subvention de fonctionnement à sept associations historiques ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A L'UNANIMITE (8 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions de 20 000 euros à 7 associations historiques dont 2000 euros pour la Société Historique et Archéologique des 8^e et 17^e arrondissements

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/28

Objet : 2018 DAC 212

Subventions de 905 000 euros et conventions avec 30 sociétés dont le Balzac et le Lincoln à Paris 8^e

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'autorisation de signer 30 conventions relatives à l'attribution de subventions de fonctionnement avec 30 établissements cinématographiques parisiens ;

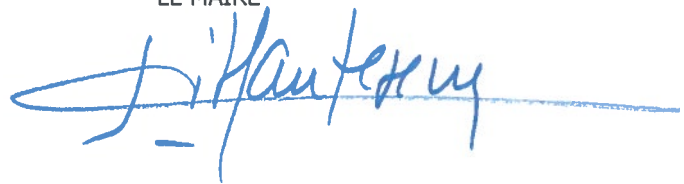
Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A L'UNANIMITE (8 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à des subventions de 905 000 euros et conventions avec 30 sociétés dont 40 000 euros pour le Balzac et 15 000 euros pour le Lincoln à Paris 8^e

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/29

Objet : 2018 DAC 262

Subvention de 4000 euros à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs Elysées

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs-Elysées ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A L'UNANIMITE (8 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à une subvention de 4000 euros à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs Elysées

LE MAIRE



**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/30****Objet : 2018 DAC 298****Subvention de 3.000 euros à l'association Octave et Arpège Compagnie théâtrale des Gomi (8^e)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande d'attribuer une subvention à l'association Octave et Arpège Compagnie théâtrale des Gomi ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE**ARTICLE UNIQUE :**

A L'UNANIMITE (8 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à une subvention de 3.000 euros à l'association Octave et Arpège Compagnie théâtrale des Gomi (8^e)

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/31****Objet : 2018 DEVE 78****Communication - Arrêtés préfectoraux autorisant l'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris informe les membres du Conseil de Paris des autorisations et enregistrements préfectorales d'exploitation ;

Sur le rapport présenté par Mme Jeanne d'HAUTESERRE, Maire du 8^e arrondissement ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE :**Pas de vote sur ce projet de délibération qui ne concerne pas le 8^e arrondissement

LE MAIRE

**DÉLIBÉRATION**CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
-----**SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018****Délibération n° 08/18/32****Objet : 2018 DVD 41****Tarification des autorisations d'occupation temporaire de la bande de stationnement et de l'espace public viaire liées à l'évènementiel dans Paris intramuros**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération 2016 DAC 564 relative aux tarifs des redevances associées aux tournages dans la capitale ;

Vu la délibération 2012 DDEES 18 des 19 et 20 mars 2012 relative à la tarification applicable aux activités commerciales organisées à titre temporaire sur le domaine public municipal ;

Vu la délibération en date du 12 décembre 1974 fixant les tarifs des redevances correspondant à différentes occupations du domaine public viaire ;

Vu la délibération 2001 DVD 197 fixant en euros à compter du 1er janvier 2002 les tarifs de redevances pour certaines occupations de la voie publique ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'autorisation d'instaurer une tarification applicable aux autorisations d'occupation temporaire de la bande de stationnement et de l'espace public viaire liées à l'organisation d'événements ponctuels dans Paris intramuros ;

Sur le rapport présenté par M. Vincent BALADI, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement ;**DELIBERE****ARTICLE UNIQUE :****A LA MAJORITE (5 voix)**, le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS DEFAVORABLE** au projet de délibération compte tenu de l'augmentation multiple des taxes à Paris, notamment le forfait post-stationnement, la taxe foncière, la taxe d'habitation.

Nombre de votants : 8

Suffrage exprimé **POUR** le projet: 1 (Mme Corine BARLIS)Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: 5 (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS)**ABSTENTIONS 2 :** (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/33

Objet : 2018 DPE 11

Convention de partenariat avec le SYCTOM sur ses dispositifs de soutien à la mise en œuvre du PLPDMA parisien

Vu l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande de l'autoriser à signer avec le SYCTOM, l'Agence métropolitaine des déchets ménagers, la convention de partenariat relative au financement d'actions en matière de prévention des déchets pour l'année 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Grégoire GAUGER, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A L'UNANIMITE (8 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif à une convention de partenariat avec le SYCTOM sur ses dispositifs de soutien à la mise en œuvre du PLPDMA parisien


LE MAIRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT

SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018

Délibération n° 08/18/34

Objet : 2018 DAC 344

Approbation de conventions de partenariat entre des conservatoires de la Ville de Paris, des centres Paris Anim' et des écoles de musique associatives

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivant ;

Vu le projet de délibération par lequel la Maire de Paris demande l'autorisation de signer des conventions relatives à des partenariats mis en place par des conservatoires municipaux d'arrondissement de la Ville de Paris dans le cadre de la réforme ;

Sur le rapport présenté par M. Grégoire GAUGER, Adjoint au Maire du 8^e arrondissement ;

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

A LA MAJORITE (6 voix), le conseil du 8^e arrondissement donne un **AVIS FAVORABLE** au projet de délibération relatif l'approbation de conventions de partenariat entre des conservatoires de la Ville de Paris, des centres Paris Anim' et des écoles de musique associatives

Nombre de votants : **8**

Suffrages exprimés **POUR** le projet: **6** (Mme Jeanne d'HAUTESERRE, M. Vincent BALADI, M. Grégoire GAUGER, Mme Catherine LECUYER, Mme Eve DESBONNETS, Mme Corine BARLIS)



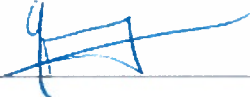
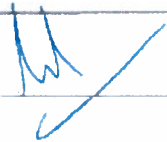

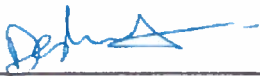
Suffrages exprimés **CONTRE** le projet: **2** (M. Marc PACHECO et le pouvoir de Mme Sophie BOYER CHAMMARD)

LE MAIRE



DÉLIBÉRATION

- CONSEIL DU 8^e ARRONDISSEMENT
 - SEANCE DU JEUDI 12 AVRIL 2018
 - FEUILLE DE PRESENCE -

N O M S et Prénoms	EMARGEMENTS
♦ Mme Jeanne d'HAUTESERRE	
♦ Mme Erika DUVERGER	
♦ M. Vincent BALADI	
♦ M. Grégoire GAUGER	
♦ Mme Bérengère de REYNIÈS	
♦ M. Pierre LELLOUCHE	
♦ Mme Catherine LECUYER	
♦ M. François LEBEL	
♦ M. Marc PACHECO	
♦ Mme Sophie BOYER CHAMMARD	
♦ Mme Eve DESBONNETS	
♦ M. Charles BEIGBEDER	
♦ Mme Corine BARLIS	